

Le très hon. M. MEIGHEN: Le ministre peut-il en nommer un seul?

L'hon. J. H. KING: Oui, une douzaine. Tous ceux des lacs Okanagan, presque tous ceux du littoral des diverses îles, au large de Victoria,—trente ou quarante, je dirai. C'est ce que nous faisons au Nouveau-Brunswick. Les quais de l'île du Prince-Edouard sont posés et entretenus par le gouvernement fédéral aujourd'hui, ainsi que ceux de la Nouvelle-Ecosse, de Québec et de l'Ontario, mais il n'en a pas été de même pour le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Anglaise, et nous sommes à mettre ces deux provinces sur le même pied que les autres.

Le très hon. M. MEIGHEN: Combien avons-nous dépensé pour ce quai jusqu'à présent? Sur quelle rivière est-il construit?

L'hon. J. H. KING: Il est dans le port de Caraquet, baie des Chaleurs. C'est notre première dépense, l'entreprise ayant été accordée ce printemps.

Le très hon. M. MEIGHEN: Je ne sais rien au sujet de ce quai, mais, lorsque je suis passé par cette région en voiture, on a maintes fois attiré mon attention sur des quais qui, disait-on avaient été construits en 1905, 1909, 1910, et jusqu'à ce moment, aucun bateau n'y avait jamais touché. Je croirais que dans ces conditions, le ministre devrait hésiter à dispenser les autres de l'entretien de quais dont ils se sont occupés.

L'hon. J. H. KING: Nous en faisons soigneusement le choix.

Le très hon. M. MEIGHEN: Naturellement, il faut établir des quais dans les nouveaux districts afin d'accommoder le commerce à mesure qu'il prend de l'expansion.

(Le crédit est adopté.)

Cap Cocagne.—Quai, \$14,000.

M. DOUCET: Une partie de ceci est un crédit voté l'an dernier. Le ministre a-t-il demandé des soumissions?

L'hon. J. H. KING: Des soumissions ont été demandées, et nous avons adjugé un contrat.

M. DOUCET: Combien de soumissions a-t-on reçues?

L'hon. J. H. KING: Quatre en tout.

M. DOUCET: Quels étaient les soumissionnaires et combien demandaient-ils?

L'hon. J. H. KING: La plus basse soumission était de \$12,910, et elle avait été reçue de la John W. McManus Co., Ltd. La plus haute soumission était \$17,107.50. Les autres sou-

[L'hon. J. H. King.]

missionnaires étaient Bruce L. Simmons, F. L. Boone, G. S. Macdonald et James E. Kane.

M. DOUCET: Ces travaux ont été adjugés l'automne dernier?

L'hon. J. H. KING: Le 26 décembre 1923.

M. DOUCET: Ce crédit avait été voté en juin. Ce quai est très nécessaire, et il est à regretter que l'argent voté l'an dernier n'ait pas été utilisé avant. Ce quai n'a pas été construit. Au cours de la présente session, nous avons adopté des crédits qui auraient pu être remis à plus tard, tandis que les crédits des Travaux publics n'ont été soumis que la semaine dernière. Je comprends très bien que lorsque les crédits ne sont adoptés que pendant la dernière semaine de juin ou la première de juillet, il est très difficile que le ministère prépare ses plans et devis, demande des soumissions, adjuge le contrat, et fasse faire les travaux avant l'automne. Les crédits pour les travaux nécessaires devraient être les premiers à être soumis à la Chambre, dès le commencement de la session. Nous avons eu une violente tempête en octobre 1923, elle a causé de grands dommages dans l'île du Prince-Edouard, et nous avons besoin de ces réparations. Si nous n'approuvons ces crédits qu'à la fin de juin ou au commencement de juillet, les travaux ne seront certainement pas finis avant les tempêtes d'automne. Si les travaux ne sont pas parachevés alors, nous pourrions avoir une répétition de ce qui est arrivé en octobre dernier, lorsque cette tempête a détruit une grande partie des travaux en construction dans le Cap-Breton. Je prétends que tout crédit des travaux publics relatif aux réparations de brise-lames et de quais, nécessités par les dommages causés pendant une saison précédente, devrait être soumis à la Chambre dès le début de la session, afin que l'on puisse faire ces travaux et les parachever avant la saison des tempêtes.

L'hon. M. STEVENS: Sont-ce de nouveaux travaux? On ne mentionne qu'un "quai".

L'hon. J. H. KING: Ce sont de nouveaux travaux; il s'agit de construire un quai de 610 pieds de long et de 16 à 50 pieds de large, consistant en un terrassement de 180 pieds de long et 16 pieds de large. Ces travaux ont été adjugés en décembre dernier. Je serais étonné que ces travaux ne fussent pas déjà très avancés.

L'hon. M. STEVENS: Y travaille-t-on actuellement? Un tiers du crédit a déjà été adopté.

L'hon. J. H. KING: Oui.